



Conférence générale

37^e session, Paris 2013

inf

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Document d'information

37 C/INF.13

4 octobre 2013

Anglais et français seulement

FORUM DES DIRIGEANTS

Mobilisation et contribution de l'UNESCO à l'agenda post-2015 par le biais de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information

Document de référence établi par le Secrétariat

Pour mettre l'humanité sur la voie d'un développement durable, équitable et pacifique, la famille des Nations Unies a lancé un débat d'une ampleur sans précédent aux niveaux national, régional et mondial. En sa qualité d'organisation chargée d'élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes et de faciliter le libre échange des idées, il incombe tout particulièrement à l'UNESCO de contribuer à la préparation d'un agenda mondial pour le développement qui, à partir de 2015, offrira aux gouvernements, à la société civile, au secteur privé et aux autres parties prenantes un cadre d'action fondé sur une vision commune. Réunion de décideurs du plus haut niveau, le Forum des dirigeants de l'UNESCO offre une occasion unique de formuler des messages novateurs et des orientations pour contribuer à l'agenda pour le développement post-2015 par le biais d'interventions dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication et de l'information en mettant tout particulièrement l'accent sur les priorités globales de l'Organisation, l'Afrique et l'Égalité des genres, ainsi que sur les besoins de la jeunesse, des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID).

1. Fixer un agenda universel et pluraliste pour la paix et la durabilité au XXI^e siècle

Avec l'adoption de la Déclaration du Millénaire en 2000, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a présenté une vision humaniste pour le siècle à venir – un engagement à façonner un monde différent, plus juste et plus prospère, exempt de pauvreté et de violence et où tous vivent dans la dignité. La vision s'est concrétisée dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ensemble d'objectifs et cibles assortis de délais et mesurables.

Cet agenda a contribué à sortir des millions de gens de l'extrême pauvreté, à scolariser des millions de garçons et de filles, à améliorer la vie des femmes et à favoriser l'accès à l'alimentation, à la

santé, aux installations sanitaires pour des millions de personnes dans les lieux les plus pauvres de la planète. Des progrès remarquables ont été réalisés, mais ils ont été inégaux et insuffisants.

Ainsi que l'ont relevé les membres du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 mandaté par le Secrétaire général, la réduction de la pauvreté la plus rapide de l'histoire de l'humanité a été observée lors des 13 années qui ont suivi la Déclaration du Millénaire. Compte tenu de ces réussites, de la montée en puissance d'économies émergentes et de pays à revenu intermédiaire, ainsi que des taux soutenus de croissance de nombreux pays en développement, y compris d'Afrique, l'on espère que l'extrême pauvreté pourrait être complètement éradiquée dans les décennies à venir. Deux ans avant la date butoir de 2015 fixée pour les OMD, la communauté internationale s'est déclarée résolue à n'épargner aucun effort à cette fin, affichant un agenda du développement post-2015 audacieux et ambitieux. La tâche est claire : se concentrer sur les besoins les plus grands, aider les pays à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs et cibles des OMD 2015 et définir un nouvel agenda à long terme pour la suite. Cet agenda devra tirer parti des réalisations et relever de nouveaux défis.

L'UNESCO est une initiatrice des OMD active et engagée, remplissant sa mission et qui « *contribue à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture et la communication et l'information* » (Projet de stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2014-2021). En tant que laboratoire d'idées, organisme normatif et catalyseur de la coopération internationale fournissant à ses États membres des avis sur la formulation des politiques et leur apportant un soutien dans le domaine du renforcement des capacités, l'UNESCO prend pleinement part aux débats mondiaux sur la manière dont la communauté internationale peut canaliser les énergies de l'humanité et leur faire suivre un cours durable au-delà de 2015.

Le fond et la forme de l'agenda auront tous deux leur importance. Le prochain agenda devrait être axé sur les objectifs primordiaux des Nations Unies qui sont, d'après l'Acte constitutif de l'UNESCO, la « *paix internationale et la prospérité commune de l'humanité* », ainsi que de faire progresser le développement durable, comme cela a été stipulé lors du Sommet Rio + 20 en 2012. Un nouvel agenda du développement devra se fonder sur des valeurs et principes éthiques universellement acceptés, y compris ceux inscrits dans la Déclaration du Millénaire et dans le Document final de la Conférence Rio + 20, intitulé *Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous*, qui prévoit que les objectifs du prochain agenda mondial doivent être « *concrets, concis et faciles à comprendre, en nombre limité, ambitieux, d'envergure mondiale et susceptibles d'être appliqués dans tous les pays compte tenu des réalités, des ressources et du niveau de développement respectifs de ceux-ci ainsi que des politiques et priorités nationales* ».

Étant donné que les défis environnementaux à l'échelle planétaire, comme le changement climatique, la perte de biodiversité ou la dégradation des océans, n'ont pas de frontières et que les sociétés sont de plus en plus interconnectées et interdépendantes, le futur agenda mondial du développement doit être universel, pertinent pour tous les pays et pour un large éventail d'acteurs non gouvernementaux. Son applicabilité universelle ne devrait toutefois pas faire obstacle à la formulation d'objectifs et cibles spécifiques dont les pays peuvent avoir à rendre compte. Ces exigences ont été clairement reconnues par le Groupe de personnalités de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU qui a notamment conclu que l'agenda du développement devrait avant tout inclure un « *Nouveau partenariat mondial* » allant au-delà des traditionnelles dichotomies Nord-Sud, Est-Ouest et donateur-bénéficiaire. Le pluralisme, la participation inclusive, le dialogue interculturel et la compréhension mutuelle devraient faire partie intégrante de ce nouveau partenariat mondial pour la paix et le développement. De même que les OMD sont parvenus à catalyser des efforts de collaboration sans précédent, l'agenda mondial post-2015 du développement doit être une référence pour tous les acteurs participant à des activités de développement, depuis le niveau international jusqu'au niveau local, notamment les gouvernements, les organisations de la société civile et le secteur privé.

2. Examen et renouvellement du cadre actuel du développement humain

Les OMD sont un travail inachevé. L'édition 2013 du Rapport sur les OMD souligne que les objectifs non atteints restent à portée de main, mais qu'il faut faire des efforts supplémentaires pour les atteindre. Les OMD ont réussi à convaincre les dirigeants mondiaux et les gouvernements que le développement ne peut pas être étroitement assimilé à la croissance économique et doit plutôt viser à améliorer les conditions de vie de tous.

La force des OMD est d'avoir traduit ces valeurs universelles en un ensemble simple et transparent de buts et d'objectifs concrets et mesurables visant l'éradication de la pauvreté et de la faim, l'accès de tous à l'enseignement primaire, la réduction de la mortalité infantile et maternelle et l'amélioration de la santé maternelle, la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, l'offre d'un environnement durable et la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Cela s'est révélé essentiel pour permettre la fixation de priorités dans les politiques nationales et internationales de développement. D'importants résultats ont été obtenus. Le nombre de personnes qui vivent avec moins de 1,25 dollar par jour a diminué d'environ 700 millions, passant de 1,9 milliard en 1990 à 1,2 milliard en 2010. L'accès à l'eau potable s'est amélioré pour 2 milliards de personnes. La sous-alimentation a diminué, passant de 23,2 % de la population en 1990-1992 à 14,9 % en 2010-2012. Près de 3 millions d'enfants ont été sauvés chaque année et le nombre d'enfants non scolarisés a diminué de près de moitié, passant de 102 millions à 57 millions entre 2000 et 2011.

Cependant, le monde se trouve à un moment charnière, qui appelle à une action collective forte pour répondre aux promesses de 2015 et façonner, pour l'après-2015, une vision audacieuse, les progrès ayant été inégaux. Par exemple, les progrès les plus importants en matière de réduction de la pauvreté ont été concentrés en Asie, notamment en raison du succès de la Chine. En Afrique subsaharienne, malgré une baisse relative des taux de pauvreté, le nombre absolu de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté. Dans de nombreux endroits, les personnes qui souffrent le plus de la pauvreté et de la discrimination fondée sur le sexe, l'âge, le handicap, l'origine ethnique ou d'autres facteurs ont souvent continué d'être défavorisées. Un autre défi tient à la persistance des inégalités dans de nombreux pays à revenu intermédiaire où la croissance économique ne s'est pas traduite en inclusion sociale. Les inégalités suscitent également de vives préoccupations dans de nombreux pays où les filles et les femmes continuent de se voir refuser l'égalité d'accès à l'éducation et de représentation dans les processus de prise de décision économiques, sociaux et politiques, subissent fréquemment des violences fondées sur le sexe ou connaissent une mortalité maternelle excessive.

Il subsiste des carences dans l'accès à une éducation de qualité malgré les immenses progrès qu'ont faits les pays en développement pour ce qui est d'accroître le nombre d'inscriptions et d'assurer un enseignement primaire universel. Plus de 126 millions d'enfants en âge de fréquenter l'enseignement primaire et secondaire sont déscolarisés et quelque 130 millions d'enfants du primaire ne parviennent pas à acquérir les compétences scolaires de base. En outre, des millions de jeunes et d'adultes, en particulier de femmes, ne reçoivent pas l'éducation et la formation requises pour développer les compétences, les connaissances et les attitudes dont ils ont besoin pour réussir leur transition vers la vie adulte et obtenir des emplois décents.

Le monde n'est pas sur la bonne voie, car l'action menée en matière d'éducation a été fragmentée et insuffisante. Le fait de ne pas avoir investi une masse critique de ressources humaines et financières simultanément dans l'accès et dans un enseignement et un apprentissage de qualité entrave le progrès vers une éducation de qualité pour tous.

Les mauvais résultats de l'apprentissage, l'insuffisance des compétences et les niveaux élevés de chômage des jeunes d'aujourd'hui appellent à mettre en place un leadership national fort, des partenariats innovants et un appui international concerté pour créer et renforcer des systèmes éducatifs qui offrent une éducation et un apprentissage de qualité et pertinents dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, de la petite enfance à l'enseignement supérieur,

y compris l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) et le développement des compétences.

En plus de redoubler d'efforts au niveau national pour accélérer les progrès des pays qui sont le plus en retard dans la réalisation des objectifs de l'EPT, on doit pouvoir, en mobilisant la volonté politique à un haut niveau, tenir la promesse d'une éducation pour tous. L'*Initiative mondiale pour l'éducation avant tout* (GEFI), lancée en 2012, réaffirme que l'éducation est un droit fondamental pour tous et reconnaît le rôle central de l'éducation comme élément de base de toute société. En se concentrant sur trois domaines prioritaires – obtenir que tous les enfants aillent à l'école, améliorer la qualité de l'apprentissage et favoriser la citoyenneté mondiale –, cette initiative vise à susciter un engagement fort en faveur de l'éducation chez les dirigeants mondiaux et à accélérer les progrès vers la réalisation de l'ODD 2 (éducation primaire universelle).

Il devrait clairement y avoir, dans le cadre de l'agenda mondial pour le développement post-2015, une convergence entre les six objectifs de l'EPT, adoptés à Dakar en 2000, et les OMD relatifs à l'éducation. Déjà, l'examen des futurs objectifs d'éducation a été marqué par d'importants jalons, comme le consensus qui s'est fait jour à la Consultation mondiale de 2013 sur l'éducation dans le cadre de l'agenda post-2015 tenue à Dakar (mars 2013)¹ en faveur d'un nouvel objectif d'éducation, à savoir « une éducation équitable et de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous », en particulier pour les filles et les femmes, comme élément clé du futur cadre de développement.

En 2011, les femmes représentaient deux tiers des quelque 774 millions d'adultes analphabètes recensés dans le monde. La quête de l'égalité dans l'éducation doit être directement liée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Dans de nombreux pays, les femmes et les filles se voient encore refuser l'accès à l'éducation, parfois violemment. Les OMD avaient placé haut la barre en consacrant un objectif autonome à l'égalité des sexes, mais des efforts supplémentaires et renouvelés seront nécessaires dans tous les domaines de la politique de développement, celui-ci ne pouvant s'obtenir sans libérer le potentiel des filles et des femmes. Les femmes restent sous-représentées dans de nombreux domaines clés tels que la science, où, globalement, elles ne représentent dans le monde que 27 % des chercheurs. Comme l'indique le document final de Rio + 20, « l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont importants pour le développement durable et notre avenir commun ». Par l'éducation, la science, la culture, l'information et la sensibilisation, les gouvernements, la société civile et le secteur privé peuvent contribuer à modifier les attitudes et les comportements et à mettre fin partout aux pratiques inéquitables. Divers types de discrimination constituent des causes structurelles de l'inégalité des sexes qui s'ajoutent à la violence exercée contre les femmes, à leur participation inégale à la prise de décisions privées et publiques, au travail non rémunéré et à l'absence de prise en compte de leurs préoccupations quotidiennes, notamment de leur santé et de leurs droits en matière de procréation. L'égalité des sexes est un objectif en soi, mais c'est aussi une stratégie pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international. Il faudrait que le prochain agenda pour le développement reconnaisse la dimension transversale de l'égalité des sexes afin de faire en sorte que les femmes aient un accès égal aux ressources et aux opportunités.

Du fait de l'accent placé par les OMD sur quelques objectifs et cibles facilement mesurables, la communauté internationale a négligé d'autres dimensions clés du développement humain. Pour aller de l'avant, par conséquent, il faut que le nouvel agenda exploite la puissance des multiplicateurs transversaux – c'est là un autre enseignement des OMD.

La science, la technologie et l'innovation sont l'un de ces accélérateurs largement ignorés par les OMD de 2000. Il faudrait que leur rôle stimulant et dynamique et leur contribution au développement durable soient explicitement pris en compte dans le prochain agenda pour le développement mondial. En exploitant ce potentiel, on pourrait contribuer de façon déterminante à

¹ Faire de l'éducation une priorité dans le cadre de l'agenda pour le développement post-2015 : Rapport de la Consultation thématique mondiale sur l'éducation dans le cadre de l'agenda pour le développement post-2015 (<http://www.worldwewant2015.org/node/389575>).

la réalisation d'importants objectifs de développement, notamment en ce qui concerne l'accès aux connaissances, la promotion de technologies vertes, notamment renouvelables, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce dernier. Dans le discours qu'elle a prononcé à la réunion de haut niveau de l'ECOSOC 2013, la Directrice générale de l'UNESCO a réaffirmé que la science, la technologie et l'innovation étaient essentielles à la viabilité de tout développement, ce qui nécessite de créer un écosystème d'innovation qui adopte et applique des politiques intégrées et des plans d'action et comble les carences en connaissances en renforçant notamment les capacités humaines et institutionnelles nationales, ainsi que l'interface entre la science, la politique et la société. Il faut, en particulier, accroître le nombre de scientifiques en Afrique, notamment de chercheurs femmes. Il faut renforcer la coopération scientifique et le partage des connaissances pour améliorer et gérer durablement les ressources océaniques, l'eau douce et la biodiversité. Il faudra, pour cela, resserrer les liens entre la science, la recherche et l'élaboration de politiques.

L'eau est une ressource qui est à l'épicentre du développement durable et de la paix. Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a déclaré au Forum économique mondial de Davos, en 2013 : « ... regarder au-delà de la crise vers l'horizon lointain, la forme du monde dans une ou deux décennies, la nécessité de fournir de l'eau, de l'énergie, des aliments et la santé à une population humaine en expansion ». Il a poursuivi en avertissant que « la plupart d'entre nous n'apprécient pas l'eau et la prennent pour acquise ». Les défis mondiaux que sont le changement climatique, la croissance et la pression démographiques, le développement économique et l'urbanisation rapide grèvent la qualité et la quantité des ressources en eau douce de la planète de façons de plus en plus imprévisibles qui influent directement sur la sécurité alimentaire. La pénurie d'eau affecte déjà 1,5 milliard de personnes dans le monde aujourd'hui et l'on estime que 60 % de la population mondiale vivra dans des conditions de stress hydrique d'ici à 2025. L'eau est également un facteur de sécurité et un actif stratégique, et doit rester une source et un outil de coopération plutôt qu'une cause de conflit. Elle est essentielle pour édifier des sociétés inclusives et pacifiques. C'est pourquoi il faudra, si l'on veut développer les capacités humaines et institutionnelles, proposer une éducation à l'eau à tous les niveaux par l'éducation formelle et informelle. D'où l'urgence de l'objectif du Millénaire relatif à l'eau (OMD 7c), à savoir « réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population sans accès durable à l'eau potable et à l'assainissement de base ».

L'avenir de la Terre dépend de l'océan, premier régulateur du climat, fournisseur clé de services économiques et sociaux, principale source de protéines de l'humanité. Il couvre près des trois quarts de la surface de la Terre et pourtant, nous n'en protégeons qu'à peine 1 %. Nous devons veiller à ce que, dans l'agenda pour le développement post-2015, la science, la technologie et l'innovation soient exploitées efficacement pour améliorer la gouvernance des océans, mettre en place des systèmes d'alerte précoce et améliorer la résilience.

Comme l'eau douce et l'océan, la biodiversité est essentielle à la vie humaine. Plus de 1,3 milliard de personnes dépendent de la biodiversité et des biens et services de base des écosystèmes pour leur subsistance. Les vastes réserves de biosphère et sites naturels du patrimoine mondial sont des laboratoires vivants pour les écosystèmes naturels et la biodiversité grâce aux activités scientifiques, éducatives et participatives qui s'y déroulent tout en promouvant un développement économique novateur écologiquement viable et socialement et culturellement approprié. Cette expérience pourra être prise en compte pour concevoir les futures mesures de développement durable.

La culture est un autre accélérateur non pris en compte dans les OMD. Au cours de la dernière décennie, cependant, il y a eu une reconnaissance croissante de la culture comme partie intégrante de l'équation globale du développement. La récente Déclaration de Hangzhou, intitulée *Placer la culture au cœur des politiques de développement durable* et adoptée lors du Congrès international de Hangzhou sur le thème de « La culture, clé du développement durable (mai 2013), a explicitement appelé à « intégrer pleinement la culture, à travers des objectifs, des buts et des indicateurs clairs, dans les stratégies, programmes et pratiques de développement qui seront convenus aux niveaux mondial, régional, national et local dans le cadre de l'agenda pour le

développement post-2015. La culture est ainsi de plus en plus reconnue à la fois comme pilote et catalyseur pour réaliser les objectifs de développement des pays, comme l'ont également souligné le débat thématique de l'Assemblée générale de l'ONU sur la culture et le développement (juin 2013) et l'examen ministériel annuel de l'ECOSOC (juillet 2013). L'expérience montre désormais que l'économie créative joue un rôle de plus en plus important dans le développement des pays et que sa vitalité s'est considérablement accrue au fil de la dernière décennie. La culture est devenue un secteur économique fort et viable qui génère des revenus, crée des emplois et représente une part croissante du PIB dans les économies émergentes. La culture produit tout un éventail de bienfaits non monétaires, qu'il s'agisse de l'inclusivité sociale, de la résilience, de l'innovation, de la créativité et de l'entrepreneuriat des individus et des communautés, ou de l'utilisation des ressources, des compétences et des connaissances locales. Comme le système des Nations Unies s'est, dans son ensemble, progressivement employé à intégrer la culture et adopte une approche qui tient compte de ce facteur dans son action de développement, il faudrait que l'agenda pour le développement post-2015 reconnaisse et intègre la culture à tous les niveaux.

Il faudrait, idéalement, que l'agenda pour le développement post-2015 reconnaisse le rôle vital que jouent la communication et l'information dans la promotion du développement durable. Les OMD ont reconnu l'existence de la fracture numérique et de l'inégalité d'accès à l'information, y compris aux technologies de l'information et de la communication (TIC), problèmes qui se sont depuis accentués. Comme l'ont souligné le Sommet mondial sur la société de l'information (tenu en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis) et son examen décennal (tenu en 2013 à l'UNESCO, à Paris), il faudrait que l'accès aux TIC et son rôle central dans l'agenda du développement soient clairement énoncés de manière à permettre, en particulier, un accès de tous à large bande. Le pouvoir de transformation de cette technologie peut aider à étendre l'accès à l'éducation et le partage des connaissances, et accélérer le progrès social et économique. L'exploitation du potentiel de la large bande est inséparable du développement de contenus et d'applications multilingues de qualité. Cette activité doit également placer l'accent sur la gouvernance, la reddition de comptes et la transparence, ainsi que sur l'importance de promouvoir la liberté d'expression sur toutes les plates-formes.

3. Un nouveau modèle de développement fondé sur la durabilité, la justice, la paix et la coopération participative

La situation du monde et son évolution en 2013 ne sont pas ce qu'elles étaient en 2000. L'agenda post-2015 devra relever les défis que représentent l'accroissement de la population et de l'urbanisation, la dégradation de l'environnement, le changement climatique, les situations de post-conflit et de post-catastrophe, l'augmentation des inégalités et la persistance de la pauvreté. Dans le nouvel agenda du développement, il faudra à la fois mener à bien ce qui a été commencé en 2000 et favoriser un véritable changement. Un certain nombre de recommandations sont d'ores et déjà en train d'émerger du débat mené l'année dernière à l'échelle mondiale sur le futur cadre de développement.

Il est de plus en plus communément admis que les modes de production et de consommation actuels ne sont pas économiquement, écologiquement et socialement viables. L'impact de l'activité humaine sur l'environnement – changement climatique, perte de biodiversité, dégradation des océans, pénurie d'eau, désertification, déforestation, utilisation non durable des sols – menace la capacité de la planète de protéger la vie et de promouvoir des moyens d'existence décents. En ce qui concerne les besoins des générations actuelles et futures, les taux de chômage des jeunes dans de nombreux pays ainsi que la persistance des inégalités qui touchent les femmes et les minorités ne sauraient se maintenir durablement. Aujourd'hui, ce sont les pauvres et les personnes privées de leurs droits qui sont le plus exposés à la dégradation de l'environnement, tout comme les populations qui vivent dans des pays vulnérables tels que les PMA et les PEID. Éliminer la pauvreté restera un objectif difficile à atteindre si l'on ne s'attaque pas véritablement au problème de la durabilité des écosystèmes et des sociétés.

En conséquence, la prochaine génération d'objectifs de développement devra prendre en compte et concilier toutes les dimensions de la durabilité. La Conférence Rio + 20 a réaffirmé les principes du développement durable et souligné la nécessité d'œuvrer à « une économie verte dans le contexte du développement durable ». Cet objectif ne pourra être atteint qu'avec l'émergence de sociétés vertes fondées sur des valeurs, attitudes et comportements propres à développer la responsabilité, la suffisance et le bien-être, et propices à des modes de production et de consommation plus durables. La durabilité en tant que capacité de résilience a besoin d'atouts économiques et de populations saines mais elle suppose aussi qu'on soit capable d'apprendre, de mobiliser son patrimoine culturel et de poursuivre l'innovation sociale. On ne saurait dissocier l'émergence de sociétés vertes de celle de sociétés du savoir inclusives dont la structure repose sur l'éducation, les sciences, la culture ainsi que la communication et l'information. Le développement humain et le développement durable sont les deux composantes fondamentales du bien-être de l'être humain. Pour que ces deux composantes se rejoignent sur toute la surface du globe, il faut que l'agenda du développement post-2015 repose sur le principe des « responsabilités communes mais différenciées » car les pays en développement et les pays industrialisés partagent la même planète mais pas la même situation de départ. Les contextes nationaux et locaux étant très divers, il faudra impérativement reconnaître le rôle indispensable des facteurs sociaux et culturels dans la mise en place de modes de production et de consommation durables.

Un des paradoxes de la mondialisation est que l'atténuation de l'extrême pauvreté s'est souvent accompagnée d'une augmentation des inégalités dans différentes régions du monde, suscitant de plus en plus de craintes pour la stabilité et l'harmonie sociales. Le monde ne pourra persister dans cette voie tant que la croissance ne sera ni équitable ni inclusive et tant que, d'après des études récentes, 8 % des plus riches détiendront la moitié du revenu mondial. L'exclusion des jeunes, dont témoigne l'augmentation des chiffres du chômage, a donné lieu, tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés, à des mouvements sociaux qui sont un symptôme des transformations sociales déstabilisantes auxquelles sont soumises toutes les sociétés.

La pauvreté est à la fois une cause et une conséquence de la privation des droits. En effet, le plus souvent, les pauvres et les marginalisés ne se font pas entendre et sont ignorés, en particulier quand ils n'ont pas accès à l'éducation et aux outils de communication. L'exclusion n'est pas qu'un phénomène économique. Elle touche tous les domaines de la vie des nations. Dans l'agenda du développement post-2015, l'inclusion sociale, qui trouve ses fondements dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, est un objectif qu'il faudrait associer à la promotion du pluralisme défini dans la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, comme la reconnaissance politique du fait que les sociétés mondialisées deviennent aussi des sociétés par essence diverses où les majorités et les minorités ont les mêmes droits.

Le développement ne saurait être dissocié de la paix, de la sécurité et d'une bonne gouvernance. Les conflits et la violence endémique retentissent sur la jouissance des droits de l'homme sur la sécurité de l'accès à l'alimentation, à l'eau, à la santé ou à l'éducation. Depuis l'adoption en 2000 de la Déclaration du Millénaire, les décideurs et la société civile ont fini par reconnaître qu'être à l'abri de la violence, de la crainte, de l'injustice et de l'insécurité était une condition indispensable à toute forme de progrès. Il est un fait qu'aucun pays touché par un conflit n'a atteint les OMD. Les violations des droits de l'homme sont omniprésentes pendant les conflits, notamment les violences intentionnelles faites aux femmes ou le recours illicite aux enfants soldats ; le développement économique et humain est menacé pendant les conflits. Comme cela a été affirmé lors du précédent Forum des dirigeants, à la 36^e session de la Conférence générale, en 2011, la paix et le développement sont « *les deux facettes d'un même processus* » (voir document 36 C/INF.19).

La paix est depuis longtemps une dimension cachée du développement. De fait, le progrès et la prospérité sont compromis lorsque la peur et l'insécurité viennent perturber les modes de subsistance. Il s'agit là d'une source d'instabilité et d'incertitude qui met encore davantage en péril le développement durable et le bien-être des populations. La paix et la bonne gouvernance sont

certes les fondations indispensables d'un développement durable, mais il faut garder à l'esprit que pour pérenniser la paix et le respect de l'état de droit, on ne peut se contenter de garantir l'absence de violence et d'appliquer les procédures officielles : ainsi qu'il est énoncé dans l'Acte constitutif de l'UNESCO « une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples et, par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité ».

Pour susciter cette solidarité, les décideurs doivent agir de concert avec la société civile, en mettant fortement l'accent sur les valeurs, les attitudes et les comportements propices à l'émergence d'une culture de la paix et de la non-violence, respectueuse de la diversité culturelle et des droits de l'homme. Un engagement renouvelé de la communauté internationale envers le dialogue interculturel, la compréhension et la coopération au service de la paix est essentiel, en particulier du fait que, de nos jours, les conflits mobilisent fréquemment et insidieusement les identités culturelles et religieuses.

Il est donc impératif de promouvoir le pluralisme culturel à tous les niveaux, et de mettre ainsi en lumière les liens étroits entre la diversité culturelle, le dialogue, le développement, la sécurité et la paix. L'UNESCO et l'ONU ont lancé un appel fort à l'action concrète lorsqu'elles ont proclamé la période 2013-2022 Décennie internationale pour le rapprochement des cultures, l'UNESCO ayant été désignée organisme chef de file du système des Nations Unies dans le cadre de cette initiative. Cette Décennie tombe à point nommé car elle sera l'occasion d'imprimer une nouvelle dynamique au dialogue interculturel et à la culture de la paix. L'engagement des acteurs compétents à tous les niveaux et dans toutes les régions est particulièrement important, les jeunes femmes et les jeunes hommes ayant un rôle particulier à jouer dans le cadre des débats organisés à l'échelle mondiale aux fins de l'édification de sociétés plus ouvertes et plus paisibles, en cette ère nouvelle marquée au sceau de l'interaction et de l'interdépendance.

Puisque les impératifs de durabilité, d'égalité et de paix concernent tous les pays, indépendamment de leur revenu ou de leur indice de développement humain, un changement en profondeur des modalités de mise en œuvre du programme de développement mondial est requis : il doit être véritablement universel, ainsi qu'il en a été décidé au Sommet Rio + 20, parce que tous les pays font face à des difficultés sans précédent, qui pour la plupart font fi des frontières. Tous les pays devraient avoir les moyens de participer et de collaborer à l'élaboration, à l'application et à l'évaluation du futur cadre du développement. Un tel programme doit reposer sur le respect mutuel et le partage des responsabilités et englober à parts égales le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest.

L'innovation constituera une dimension importante du fait que la crise économique, financière et environnementale qui sévit à l'échelle mondiale contraint les gouvernements, la société civile et les entreprises à recourir à des méthodes nouvelles, plus efficaces, de fonctionnement et d'acheminement des fonds vers ceux qui en ont le plus besoin, en s'appuyant sur le principe des responsabilités communes et différenciées.

Il est certes nécessaire que les gouvernements, au plus haut niveau, proclament unanimement un programme de développement universel, mais celui-ci devrait être mis en œuvre dans le cadre de partenariats impliquant de multiples acteurs tels que les gouvernements eux-mêmes, la société civile et le secteur privé.

Les connaissances et la formation constitueront elles aussi un volet fondamental du programme de développement mondial, aussi faudra-t-il élaborer, appliquer et évaluer des stratégies, des politiques et des pratiques dans une optique axée sur l'analyse des faits, l'avenir, la transparence et la mise en jeu des responsabilités. Le suivi des résultats et des impacts sera indispensable pour garantir la crédibilité, l'acceptabilité et l'efficacité d'un programme de développement, comme les Objectifs du Millénaire en ont assuré la démonstration, qui ont suscité une demande accrue de données de qualité. Après 2015, il sera crucial de pouvoir accéder plus facilement à des données

et à des connaissances qui devront être plus nombreuses et plus fiables, car le développement durable est un processus intrinsèquement complexe qui exigera l'élaboration d'une nouvelle approche pour appréhender les dimensions économique, sociale et environnementale – indissociables – et les relations qu'elles entretiennent avec la paix.

Le Groupe de personnalités de haut niveau réuni par le Secrétaire général a appelé à une « révolution en matière de données pour le développement durable », l'idée étant d'améliorer la qualité des statistiques et des informations mises à la disposition de tous les partenaires du développement, notamment les gouvernements et les citoyens, et recommandé qu'à tous les nouveaux objectifs soit associé un système de contrôle indépendant et strict et que les résultats obtenus fassent l'objet de discussions régulières au niveau des hautes instances politiques. Le Groupe est également convenu que les données constituaient un authentique bien public et que, si leur utilisation se généralisait grâce aux technologies de l'information et de la communication, les individus pourraient exercer un meilleur contrôle sur leur vie quotidienne et sur leurs représentants.

En tant qu'organisme de développement des capacités et de diffusion du savoir, l'UNESCO occupe une position idéale pour rendre publics les résultats d'études, fournir des directives et servir de centre d'échanges pour les gouvernements, les organisations intergouvernementales, ou encore les organisations de la société civile, qui incluent les universités et les centres de recherche. En tant qu'institution de développement des capacités, l'UNESCO peut aider les pays, en particulier ceux d'Afrique et ceux dont le revenu est faible, à renforcer les corrélations entre les initiatives qu'ils prennent sur les plans scientifique, politique et social, ainsi que leur capacité de consulter, d'utiliser et de produire des données et des connaissances reposant sur de solides éléments factuels et statistiques, qui devraient être ventilés par sexe, par âge et par zone géographique, afin d'accroître la transparence et de faciliter l'exercice des responsabilités. Une révolution du monde des données pourrait favoriser un développement prenant la forme d'un apprentissage participatif dont les acteurs, dans toute leur diversité, pourraient élaborer, mettre en œuvre et évaluer conjointement des stratégies afin de donner naissance à un programme véritablement mondial et tourné vers l'avenir, dont tous partageraient les fruits.

Dans un monde fait de limites, il faut mieux exploiter l'énergie sans borne qui est associée à l'ingéniosité humaine – au moyen de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information – afin de mettre au point des solutions qui soient justes et viables. Avec son expérience et les moyens dont elle dispose, l'UNESCO peut apporter une contribution précieuse au débat actuel. De leur côté, les États membres souhaiteront peut-être prendre acte plus explicitement de ce rôle important lorsqu'ils adopteront le programme de développement pour l'après-2015.